Syndicat CGT des personnels de la ville de Mérignac
30 rue Maurice Utrillo 33700 Mérignac
**Tél : 05.56.18.88.80** **Mobile : 06.49.61.61.74**
Fax : 05.56.18.88.48 Courriel : cgt@merignac.com

# Compte rendu de la délégation ce jeudi 20 Décembre 2019
# Reçu par Monsieur le Maire

*D'ores et déjà nous pouvons faire le constat :*
*7 restaurations scolaires se sont mobilisés sur la journée du 20.*
*24 restaurations scolaires pour le 21 décembre.*
*Nous vous invitons à venir très nombreux ce vendredi 21 Décembre pour montrer votre détermination dans votre lutte à l'ensemble des agents de la collectivité.*

**DELEGATION :**

Bosquet Primaire et Maternelle : Olinda Rodrigues Evelyne Tronche Diane Levieil
Ecole Berthelot : Vincent Labatut
Ecole Jean Macé : Clément Monteil
Ecole Bourran Primaire : Yassin Bouzid
Pour Le syndicat CGT Bénédicte Reigner-Hernandez

Les agents revendiquent afin de leurs permettre de travailler dans des conditions pérennes.

- Une Atsem par classe ainsi qu'un pôle de remplacement conséquent permettant de respecter au quotidien d'une Atsem par classe.
- 1 agent de restauration titulaire supplémentaire par restauration scolaire.
- La mise en place de négociation sur les modalités de travail concernant les plannings de travail durant les vacances scolaires
- La non application du jour de carence.
- Un véritable plan de formation tenant compte des besoins des agents.
- Une augmentation significative du RIFSEP à hauteur minimum de 150 euros afin de rattraper en partie la perte de notre pouvoir d'achat de plus de 10% aujourd'hui

La délégation a été reçu par : Monsieur le Maire, Mme PORTELLI, Monsieur SALIN Mme STONESTREET

Les agents ont renouvelé les demandes de besoin d'effectif supplémentaire pour permettre de travailler correctement.

Depuis plusieurs mois le service rendu est dégradé et impacte les agents sur leur santé.

Chacun a insisté sur les conditions de travail difficiles, leur mal être professionnel, psychologique et physique.

Cette action est l'expression et l'aboutissement d'un sentiment d'incompréhension et de « non écoute » sur leur situation réelle du terrain.
Tous les points de revendications ont été abordés et débattu avec Monsieur le Maire

Monsieur le Maire a répondu:

- **Effectifs :**
  - 5 titularisations (3 Restaurations scolaires, 1 ATSEMS et 1 Animateurs) au 1er Janvier 2019
  - Année 2019 : réflexion et travail pour renforcer les services avec une priorité pour l'ensemble des écoles
  - Projet de Création d'un pool de remplaçants pour les animateurs

*Les animateurs sont eux aussi en sous effectifs le taux d'encadrement ne pouvant pas être régulièrement respecté.*
*Les agents se trouvent en situation de flux tendu et en difficulté d'accueil, notamment pour respecter la sécurité.*

- **Modalité de travail :**
  - Les Plannings vont être travaillés et négociés de nouveau pour répondre aux agents sur les petites vacances scolaires

- **Journée de Carence :**

*Le syndicat CGT a souligné une nouvelle fois la double pénalité de l'application de cette journée et a réitéré à la demande des agents que Monsieur le maire puisse redistribuer les journées perdues*

- **Formation :**
  - 2019 un travail va être réalisé pour répondre aux besoins des agents.

*Nombreux agents des écoles ne peuvent accéder aux catalogues CNFPT, le manque d'effectifs régulier ne permet pas aux agents de partir en formation malgré les demandes*

- **RIFSEP :**
  - Mise en place de Négociations en 2019 avec l'ensemble des organisations syndicales

*Les agents ont alerté Monsieur le Maire sur les répercussions du gel du point d'indice qui les expose de plus en plus à une grande fragilité sociale.*

*Le syndicat CGT est revenu sur le besoin de mettre en place le régime indemnitaire pour l'ensemble des contractuels de la collectivité.*

*Le syndicat CGT a demandé que le bilan de la sectorisation des écoles soit présenté et débattu en Comité Technique et Paritaire.*

*Bilan* :
*La réponse du Maire n'étant pas satisfaisante, nous proposons…. À tous les agents des écoles de se rencontrer sur un temps d'information syndical dès le mois de Janvier pour continuer à échanger et construire des suites de cette action le mercredi 16 janvier de 14h à 16h.*

*Nous saluons cette mobilisation !*

L'AVENIR APPARTIENT À CEUX QUI LUTTENT !